



PUBLIC CONCERNÉ

DPO, responsable SI, Responsable de service, RH, ...



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

14 heures



TARIF INTER

1 120,00 €



TARIF INTRA

Nous consulter



MOYENS TECHNIQUES & PÉDAGOGIQUES

Support de cours, salle et équipement informatique mis à disposition. Plateforme de visioconférence pour les cours à distance. Evaluation des besoins en amont de la formation et adaptation du programme aux attentes. Alternance d'exercices pratiques corrigés, de questionnaires.



QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs disposant d'une d'expérience minimum de 5 ans sur la thématique enseignée.



MODALITÉ D'ÉVALUATION

Remise d'une attestation individuelle en fin de bilan. Cette attestation valide le niveau de progression et les acquis.



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour étudier les adaptations nécessaires ou les solutions alternatives.

Délai minimum d'accès à la formation de 15 jours à partir de confirmation du financement.



METTRE EN ŒUVRE LE RGPD

PROGRAMME DE FORMATION BUS22



OBJECTIFS

- Identifier les principes et les bases du RGPD
- Mettre en place des mesures de conformité opérationnelle
- Gérer les incidents de sécurité et les violations de données



PROGRAMME

MODULE 1 : DÉCOUVRIR LE RGPD

- Qu'est ce que le RGPD
- Les objectifs du RGPD
- La donnée à caractère personnel
- Le domaine d'application
- Le traitement de données
- Le Rôle des sous-traitants

MODULE 2: CONNAITRE LES PRINCIPALES OBLIGATIONS DU RGPD

- Les bonnes Pratiques de sécurisation des données
- Le droits du citoyen
- Les conséquences pour les entreprises et pour les citoyens européens

MODULE 3 : CONCEPTS APPORTÉS PAR RGPD

- Inversion des méthodes face à l'autorité de contrôle
- Le consentement explicite
- La vigilance et la sécurité
- Contrôle de la collecte
- Respect des droits du citoyen – L'effacement des données
- Le contrôle des intrusions
- La responsabilité : de l'entreprise - du sous traitant
- Les alertes à l'autorité de contrôle
- Les preuves à l'appui

MODULE 4 : IMPACTS DIRECTS SUR LES APPLICATIONS

- Les formulaires de collecte de données
- Les transmissions de données
- Les bases de données
- Les nouvelles méthodes de stockage
- La surveillance des données
- Les contrôles d'accès
- Les backups obligatoires
- Les Clouds
- Les téléphones mobiles du personnel et les vols de données
- Les caméras de vidéosurveillance
- Les fichiers clients

MODULE 5 : IMPACTS SUR LES RESSOURCES ET LA COMMUNICATION

- Utilisation des postes informatiques fixes et portables par les employés
- Les serveurs - Internes et externes
- La numérisation des documents papiers
- Les sites internet
- Les médias d'impression mutualisés
- Les opérations marketing
- La requalification des bases de données existantes